



**SOLIDARITÉ, COURAGE,
COHÉSION, ACTION !**

Les ressources humaines du SDIS de la Moselle sont parmi les plus importantes de France : **5 000 agents**, dont près de 15 % de femmes, œuvrent pour le secours aux citoyens.



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle assure près de **100 000 missions** pour plus d'un million d'habitants.



Le centre de traitement des appels, le "18", enregistre en moyenne plus de 700 demandes de secours par jour et engage un véhicule toutes les 8 secondes.

Les 730 communes réparties sur les 6 216 km² du territoire mosellan sont défendues par 265 centres de secours, formant ainsi l'un des plus grand maillage territorial français.

**80 % DES SAPEURS-POMPIERS
SONT VOLONTAIRES !**

4 000 sapeurs-pompiers volontaires sont répartis dans les centres de secours et assurent les mêmes missions d'urgence que leurs collègues professionnels, avec la même exigence.



Pour leurs interventions de secours à personnes, ces techniciens du risque s'entourent des compétences de près de **200 hommes et femmes du Service de Santé et de Secours Médical**.

Médecins, infirmiers, vétérinaires et pharmaciens sont également, en très grande partie, des sapeurs-pompiers volontaires.

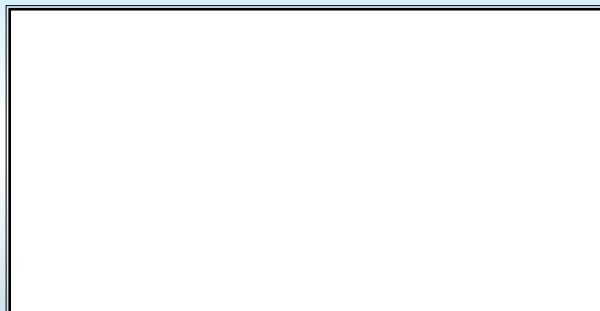
Pour effectuer leurs missions, les sapeurs-pompiers mosellans disposent de plus de **1 000 véhicules de secours de dernière génération**.

**VIVEZ VOTRE PASSION POUR L'URGENCE,
REJOIGNEZ NOUS !**

**DEVENEZ
SAPEURS-POMPIERS
VOLONTAIRES**

03 87 79 45 00
volontariat@sdis57.fr
www.sdis57.fr

**Pour mieux nous connaître
et découvrir votre futur environnement,
contactez le centre de secours
le plus proche de chez vous.**



**SAPEURS POMPIERS
DE LA MOSELLE**



www.sdis57.fr

Service Départemental d'Incendie
et de Secours de la Moselle
3, rue de Bort les Orgues
BP 50830
57072 Metz Cedex 3

**UNE PLACE VIDE
LA MISSION S'ARRÊTE**



REJOIGNEZ-NOUS !



**SAPEURS POMPIERS
DE LA MOSELLE**

UN JOUR, VOUS AUREZ PEUT ÊTRE BESOIN D'EUX AUJOURD'HUI, ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui, en marge de leurs activités professionnelles, de leurs études ou de leurs loisirs, s'investissent pour porter secours.

Formés à l'ensemble des interventions, ils assurent des astreintes au sein de leur centre de secours et perçoivent pour cela une indemnité compensatrice en assurant leurs missions auprès de la population locale.

En Moselle, 4 000 sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes de tous âges et de tous horizons professionnels, partagent ce même engagement auprès de quelques centaines de professionnels, dans les grandes agglomérations.

Lorsque j'ai poussé la porte de la caserne, j'ai trouvé des hommes et des femmes soudés et fiers de leur engagement. Ici, je m'éclate en partageant dynamisme et rigueur.

Antoine - Étudiant



Je ne suis ni statique, ni égoïste : j'ai besoin de bouger, de vivre, de partager. Mon engagement volontaire me permet d'être au contact et d'apporter mon savoir faire et mon aide à ceux qui en ont besoin.

Francis - Chef d'entreprise

Depuis mon plus jeune âge, j'aime être au coeur de l'action. Adeptes d'activités sportives, mon engagement volontaire me permet de m'épanouir pleinement dans ces domaines ! Difficile de partager un monde principalement masculin ? Sous le casque, personne ne fait de différence.

Madison - Salariée



Mon papa était sapeur-pompier. Ce qu'il racontait au retour d'intervention me plaisait déjà. La disponibilité dans mon emploi du temps me permet de répondre parfaitement à l'engagement que j'ai signé. J'aime enseigner mais j'aime aussi apprendre et découvrir sans cesse de nouvelles techniques.

Thierry - Enseignant



**UN MANQUE DE
SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES
PEUT METTRE EN PÉRIL LA
DISTRIBUTION DES SECOURS.**

Avantage sécurité pour les employeurs ...

Sapeur-Pompier Volontaire est un atout indéniable pour une entreprise. Des conventions de disponibilité et de formation existent et permettent de faciliter un engagement volontaire, en accord avec l'employeur.

En Moselle, plus de 100 entreprises comme la SNCF, Peugeot Citroën, Schott VTF ou le groupe Hermès ont signé un partenariat avec le SDIS. Ensemble, ils participent à l'effort collectif dans l'organisation des secours.

ENTREZ DANS L'ACTION POUR UN ENGAGEMENT CITOYEN !

Avant de partager des missions de secours, vous devez toutefois remplir certaines conditions initiales :

- Avoir entre 16 à 55 ans,
- Résider régulièrement en France,
- Jouir de vos droits civiques,
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique.



Si vous êtes candidat, vous devrez d'abord rencontrer le chef du centre de secours le plus proche de votre localité de résidence. Cet entretien individuel est destiné à évaluer votre motivation et votre disponibilité.

Une série de tests physiques sera planifiée avant de finir votre procédure d'engagement par une visite médicale d'aptitude.

Les compétences physiques et sportives demandées, hommes et femmes, sont les suivantes :

- Une aptitude aquatique : être capable de nager 50 m en piscine, sans lunette, nage ventrale,
- Une résistance cardio-vasculaire : être capable d'atteindre le palier 5 au test de « Luc Léger »,
- Une endurance musculaire des membres supérieurs : être capable de réaliser 8 pompes.

Dès votre engagement, vous recevrez une formation initiale sur les principales missions de secours. Cette formation sera la plus adaptée à vos disponibilités.

Par la suite, vous bénéficierez d'une formation continue de perfectionnement et pourrez vous spécialiser au sein des groupes de risques technologiques, aquatiques, sauvetage-déblaiement, animaliers ...



VOUS ÊTES MÉDECIN OU INFIRMIER ?

Le Service de Santé et de Secours Médical assure des missions de secours à personnes en appui de ses collègues sapeurs-pompiers.

Vous pouvez rejoindre l'une des nombreuses bases de santé et réaliser ainsi des missions de secours médical d'urgence.

Renseignez vous auprès du SSSM : 03 87 79 45 70

